

| Référencement du document | |
|--|------|
| 7 - GESTION DES RH | V. 3 |
| Réf HAS : 20a bis - Prise en charge médicamenteuse | |
| Référence : GDRH-DA-008 | |

FICHE DE POSTE PRÉPARATEURS en PHARMACIE HOSPITALIERE

Localisation géographique : SMPR de MURET, Centre hospitalier Gérard Marchant

Pôle : PECAMP

Fonction : Préparateur en pharmacie hospitalière

Condition réglementaire d'exercice :

- Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

Liaisons hiérarchiques :

- Directeur
- Directeur des soins
- Cadre de santé SMPR
- Cadre supérieur de santé collaborateur du chef de pôle

Liaisons fonctionnelles principales :

- Au sein du SMPR en lien avec la PUI
- Au sein du pôle
- Avec l'ensemble des acteurs du SMPR en lien avec l'administration pénitentiaire

1 - Missions

En liaison avec l'équipe pharmaceutique, il participe au fonctionnement du SMPR dans sa mission principale de dispensation nominative des médicaments et la délivrance des dispositifs médicaux :

Missions permanentes et communes à tous les préparateurs :

- Délivrance des médicaments et des DM
- Participation à la construction du système d'assurance qualité
- Participation aux réunions d'organisation de l'unité (dont transmission tous les jours à 13h45),
- Collaboration avec les unités de soins (référence qualité prise en charge médicamenteuse).

Missions spécifiques :

- Chaque préparateur est responsable de domaines spécifiques tels la gestion des médicaments, la gestion des organisations particulières à certains médicaments... La liste et les activités des domaines figurent en document d'enregistrement dans le processus RH
- Assurance qualité : participation à la démarche de certification iso 9001 de la dispensation par :
 - Rédaction, relecture et mise à jour de documents qualité (procédures, modes opératoires, documents d'enregistrement).
 - Signalement et analyse des non-conformités et des dysfonctionnements rencontrés dans le service.
 - Signalement des événements indésirables liés au circuit du médicament.

2 - Principales activités

- Dispensation des médicaments et des DM,
- Approvisionnement et gestion des stocks,
- Contrôle des armoires à pharmacie, révision des dotations,
- Participation active aux projets de la pharmacie,
- Référent unités de soins : collaboration dans la qualité de la prise en charge médicamenteuse,
- Préparation des piluliers

Activités spécifiques

Elles dépendent du domaine attribué au préparateur.

3 - Exigences

• Horaires :

- Base horaire de travail hebdomadaire : 35 heures
- Poste de travail : en journée
- Horaire de travail : vacation de 7H30
- Repos hebdomadaires fixes : samedi, dimanche et jours fériés.

• Compétences requises :

- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire (disponibilité, écoute, équité, discrétion, adaptabilité, patience).
- Aptitude à la communication, respect des interlocuteurs.
- Grande rigueur, dynamisme, respect des consignes et des objectifs.
- Capacité d'organisation (méthode, gestion des priorités, prise d'initiative).

Exigences physiques :

- Manutention (légère)
- Vigilance et concentration pendant la dispensation et lors de la délivrance au guichet
- Travail sur ordinateur

| Rédaction | Approbation |
|--|---|
| Nom : Rouch Sandrine Fonction : Cadre supérieure de santé | Nom : VERNEJOUX Laurence Fonction : Directrice des Soins |

